

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 582 publiée le 14 février 2017

RENCONTRE AVEC AURELIO PORFIRI : « SERVIR DIEU DANS LA LITURGIE AU MEILLEUR DE MES CAPACITÉS »

Lors de la conférence de presse annonçant les 10 ans du motu proprio *Summorum Pontificum* à Rome, le *Cætus Internationalis Summorum Pontificum* a communiqué avoir commandé la création d'une œuvre musicale originale pour la messe pontificale qui sera célébrée à Saint-Pierre le samedi 16 septembre 2017, à 11 heures. Cette initiative, rare dans le paysage de la musique sacrée moderne, témoigne que la liturgie romaine traditionnelle est une source d'inspiration qui ne saurait tarir.

Pour en savoir plus sur cette initiative historique, nous avons rencontré le maestro Aurelio Porfiri, qui composera et dirigera cette œuvre en hommage au motu proprio du pape Benoît XVI.

I - NOTRE ENTRETIEN AVEC LE MAESTRO PORFIRI

1) Aurelio Porfiri, comment est née votre vocation musicale ?

Aurelio Porfiri : J'étais tout petit enfant quand, dans une galerie commerciale, j'ai vu un orgue électronique, de ceux qu'on voyait dans les années 80. Je l'ai mis en haut de ma liste de cadeaux pour Noël et mes parents m'ont exaucé. Tout a commencé avec ce cadeau et la passion qui me portait à passer des heures et des heures à son clavier ou à celui de l'harmonium de la paroisse pour trouver de nouvelles mélodies, de nouveaux accords, de nouvelles créations.

2) Quel a été votre parcours artistique et professionnel ?

Aurelio Porfiri : J'ai étudié l'orgue, la composition et la direction de chœur. Après mon diplôme au conservatoire, j'ai travaillé dans de nombreuses églises et basiliques romaines comme Santa Maria in Trastevere, San Crisogono, Santa Susanna et d'autres. J'ai aussi été organiste substitut à Saint-Pierre pendant plusieurs années, jusqu'en 2008, année de mon départ pour la Chine. De 2008 à 2015, j'ai en effet vécu et travaillé à Macao, une période qui m'a profondément marqué. Rentré à Rome en 2015, dans mon quartier natal du Trastevere, je me consacre désormais à des projets qui me sont chers, qu'il s'agisse de compositions, d'articles, de livres, etc.

3) Comment êtes-vous arrivé à la musique sacrée ?

Aurelio Porfiri : Je crois vraiment que cela a été un appel. J'étais dans une paroisse où l'on jouait les chansonnettes des dernières décennies et je sentais que j'avais besoin de quelque chose de plus profond, d'une nourriture plus riche. D'une rencontre à l'autre, profitant d'opportunités qui se présentaient, j'ai connu mes premières expériences de musique sacrée, et voilà !

4) En plus d'être musicien, vous êtes l'auteur de nombreux articles et livres et l'éditeur de textes liturgiques, théologiques et spirituels, Vous venez en particulier de lancer une revue de liturgie en ligne, dont le numéro 2 vient de sortir : pouvez-vous nous la présenter ?

Aurelio Porfiri : *Altare Dei*, c'est son titre, entend constituer un pont entre les mondes catholiques européen et anglo-saxon. La revue est à télécharger en PDF et offre les contributions de spécialistes reconnus de liturgie, de musique sacrée et de culture catholique. En outre, elle comporte à chaque fois un supplément musical avec les partitions de morceaux de musique sacrée de compositeurs contemporains. Elle est en vente sur le site Choralife.

5) En 2011, Riccardo Muti se plaignait des chansonnettes à la messe et plaidait pour le retour « au grand patrimoine musical chrétien » : selon vous, la forme

extraordinaire peut-elle concourir à la restauration du chant liturgique dans les célébrations de la forme ordinaire ?

Aurelio Porfiri : Elle le pourrait si la synergie voulue par Benoît XVI existait vraiment. Mais soyons honnêtes et réalistes : cette synergie n'existe pas ! Il y a toujours deux Églises, comme c'était le cas avant *Summorum Pontificum* : une Église qui, de façon gramscienne, a pris le contrôle des leviers du pouvoir ; et une autre qui continue à résister, avec plus ou moins de succès...

6) Cette année marque le dixième anniversaire du motu proprio Summorum Pontificum que vous venez de citer. L'enrichissement mutuel que Benoît XVI appelait de ses vœux est-il souhaitable et possible dans le domaine musical ?

Aurelio Porfiri : Je l'espère et j'y crois beaucoup. Hélas, les résistances sont fortes et nombreuses, de toutes parts. Certaines positions sont difficiles à concilier tant certains esprits sont fermés. Je demeure toutefois convaincu de la grande justesse de l'intuition de Benoît XVI.

7) Le 16 septembre 2017, vous dirigerez en la basilique Saint-Pierre de Rome la messe des célébrations officielles du dixième anniversaire du motu proprio. Vous travaillez même à la composition d'une messe originale pour l'occasion, ce qui est rare de nos jours, qu'il s'agisse d'ailleurs de l'une ou l'autre forme du rite romain. Nous voyons dans cette initiative la preuve de l'éternelle jeunesse de la liturgie traditionnelle : est-ce bien le cas ?

Aurelio Porfiri : Non, vous ne vous trompez pas. *Nova et vetera* : il s'agit bien là de l'éternelle jeunesse de la Tradition qui, aujourd'hui encore, nous parle et nous invite à sortir de nos écrans l'ancien qui sert de modèle au nouveau et le nouveau qui fait revivre l'ancien. C'est un défi difficile qui m'a été lancé et je sais que j'aurai du mal à satisfaire tous les observateurs. Mais peu m'importe en fait si je parviens à être artistiquement honnête et à servir Dieu dans la liturgie au meilleur de mes capacités.

Image: rs20170214153114_porfiri2.jpg

Le maestro Porfiri dirigeant un chœur à Macao et, à droite, assis à l'orgue de la chapelle Sixtine.

II - LES RÉFLEXIONS DE PAIX LITURGIQUE

1) Depuis février 2016, notre édition italienne est heureuse d'offrir à ses lecteurs une série d'articles signés du maestro Porfiri qui portent sur la question du rapport entre la musique sacrée et la liturgie. Dans ces articles, Aurelio Porfiri offre, à la lueur de la constitution conciliaire sur la sainte liturgie, une réflexion argumentée qui prend appui sur le riche magistère musical des papes du XX^{ème} siècle, en particulier le motu proprio *Tra le sollecitudine* de saint Pie X de novembre 1903, la constitution apostolique *Divini Cultus Sanctitatem* de Pie XI de novembre 1928 et l'encyclique *Musica Sacrae Disciplinæ* de Pie XII de décembre 1955. Jusqu'ici, il a abordé les thèmes de la participation, de la solennité, de l'enrichissement du répertoire, de la distinction fondamentale entre chant religieux et chant liturgique et de leur regrettable confusion depuis la réforme liturgique, des antiphones, tandis que le prochain article portera sur le rôle missionnaire de la musique sacrée.

2) Les deux premiers numéros d'*Altare Dei*, la revue numérique dirigée par le maestro Porfiri rassemblent des auteurs qui comptent dans le paysage liturgique actuel comme le professeur Fagerberg, de l'université de Notre-Dame, qui y tient une rubrique sur la théologie de la liturgie ou le professeur Kwasniewski, promoteur infatigable de la forme extraordinaire du rite romain. Du côté musical, Monseigneur Miserachs Grau, directeur depuis 40 ans de la chapelle Liberiana de la basilique Sainte-Marie-Majeure, et l'abbé Friel, jeune organiste et compositeur du diocèse de Philadelphie, entourent Aurelio Porfiri. En plus des articles de fond, le magazine propose des rencontres comme celle avec Mgr Marchetto, historien du Concile de tendance « herméneutique de la continuité », et des témoignages comme celui du compositeur Colin Mawby. Enfin, et c'est semble-t-il la grande originalité d'*Altare Dei* nous disent les spécialistes de musique sacrée, chaque numéro comporte un cahier de 5 à 7 partitions de musique sacrée contemporaine. Au prix de 6 euros l'exemplaire, c'est certainement un cadeau aussi utile qu'abordable pour l'organiste de votre lieu de culte !

3) Dans ses réponses à nos questions 5 et 6, Aurelio Porfiri laisse transparaître un pessimisme certain. Au-delà de la sensibilité de l'artiste, avouons que cette humeur est hélas celle qui habite de nombreux catholiques vivant à Rome, ecclésiastiques comme laïcs. Le pontificat de Benoît XVI a en effet suscité un grand enthousiasme parmi les tenants de la forme ordinaire que sa démission suivie de l'arrivée du pape François, peu intéressé par les enjeux liturgiques, ont souvent transformé en déception. Forts de notre expérience du sort réservé à la liturgie traditionnelle au cours du dernier demi-siècle, nous ne pouvons qu'encourager nos frères « ordinaires » blessés par l'arrêt brutal de la réforme de la réforme - comme le sort réservé à l'appel du cardinal Sarah à célébrer *ad Orientem* vient de l'illustrer tristement - à ne pas se laisser démoraliser par les vents contraires. En effet, et même si le temps de Dieu n'est pas celui des hommes, quand les hommes s'emploient avec patience et constance à œuvrer *ad maiorem Dei gloriam*, alors le Bon Dieu finit toujours par donner à leurs âmes en peine le réconfort dont elles ont tant besoin.

4) « On parle d'une *via pulchritudinis*, une voie de la beauté qui constitue dans le même temps un parcours artistique, esthétique, et un itinéraire de foi, de

recherche théologique » expliquait Benoît XVI devant 263 artistes contemporains réunis dans la Chapelle Sixtine le 21 novembre 2009. Il poursuivait en citant Simone Weil : « Dans tout ce qui suscite en nous le sentiment pur et authentique de la beauté, il y a réellement la présence de Dieu. Il y a presque une incarnation de Dieu dans le monde, dont la beauté est le signe. La beauté est la preuve expérimentale que l'incarnation est possible. C'est pourquoi chaque art de premier ordre est, par essence, religieux ». En 2015, devenu pape émérite, il confiait qu'il appliquait particulièrement cela à la musique sacrée : « **La musique sacrée occidentale est pour moi la démonstration de la vérité du christianisme.** Il n'est pas nécessaire de l'exécuter toujours et partout, mais il serait dommage de la faire disparaître totalement de la liturgie. Sa présence permet une participation spéciale à la célébration et au mystère de la foi. » (**discours à Castelgandolfo** du 4 juillet 2015)